rapport d'activité

2020

Fédération
des acteurs de
la solidarité
BRETAGNE

SOMMAIRE

1 Rapport moral par Daniel Delaveau..... 4

2 Présentation des adhérents, cartographie.....9
Nouveaux adhérents

3 Veille sociale, hébergement, logement.....12
Baromètre des solidarités
Plan pauvreté : travail pair
Dialogue FAS/Etat
Accompagnement CHRS Hors les murs

4 Santé.....17
Formation addiction précarité : Addiction France IREPS

5 Emploi, formation.....18
Mission ingénierie de formation PIC IAE en inter réseau
Bilan Sève emploi

6 Participation.....26
Plan Pauvreté
CRPA
Plan Pauvreté et CRPA
Plateforme nationale « récit de confinement »

7 Vie associative.....29
La dirigeance
Les instances
Soutien aux adhérents

1 Rapport moral

APRES LA CRISE, LA SOLIDARITE PLUS QUE JAMAIS

Nous étions au début de la crise sanitaire de la Covid, en septembre 2020, lorsque nous avons tenu notre précédente Assemblée générale de la FAS Bretagne, à Vannes. Aujourd'hui, notre AG 2021 a lieu aussi dans des conditions particulières puisque nous ne sommes pas encore sortis de cette pandémie mondiale. Plus d'une année de confinements et de mesures sanitaires ont touché toutes les populations, mais encore plus les personnes les plus démunies et les plus précaires que nos associations accueillent, hébergent et accompagnent. Les modalités de fonctionnement de nos structures et des dispositifs que nous mettons en œuvre ont été fortement impactés tout au long de cette crise. Et je veux, dès l'ouverture de notre AG, saluer et rendre hommage à l'ensemble de nos personnels salariés, mais je n'oublie pas aussi les bénévoles de nos associations, qui se sont mobilisés et dévoués sans relâche pour assurer la poursuite du travail et des missions qui sont les nôtres, dans des conditions souvent difficiles. Il nous faudra, comme nous avons commencé à le faire, tirer collectivement tous les enseignements de cette période pour pouvoir rebondir et progresser dans nos modes de travail et de fonctionnement, et enrichir nos capacités à être force de propositions auprès des pouvoirs publics pour améliorer l'exercice de nos missions, au service d'une approchez globale et dans la continuité de l'accompagnement des personnes, dans leur parcours pour l'insertion sociale par le logement, l'activité et la santé.

Cette réflexion sur nos « fondamentaux » et les valeurs qui les soutiennent est plus que jamais d'actualité. La traversée, parfois tumultueuse, de cette crise a aussi illustré la solidité de nos associations et leur capacité d'adaptation et de réactivité face aux événements. C'est également le cas pour notre Fédération nationale : elle a été particulièrement active, dans un lien permanent avec les autorités publiques, et son soutien et ses initiatives particulièrement précieux. Elle a fait une nouvelle fois la preuve de son professionnalisme, de sa capacité d'écoute et de travail avec nos fédérations régionales. Sa crédibilité a été renforcée par le dialogue, l'initiative et la force de proposition avec les pouvoirs publics. Je suis heureux de le dire devant notre directeur général national, Florent Gueguen. Je le remercie tout particulièrement pour sa présence et sa participation qui vont enrichir nos échanges. Nous avions eu le plaisir d'accueillir notre président national, Pascal Brice, lors de notre AG à Vannes l'an passé. C'est une nouvelle

grande satisfaction que de recevoir aujourd'hui Florent. Nous avions également prévu ce matin une intervention et un échange avec Monsieur Ludovic Magnier, commissaire à la lutte contre la pauvreté. La période de réserve gouvernementale due à la proximité d'échéances électorales ne lui permet pas d'être avec nous aujourd'hui, mais je souhaite que nous ayons dans les mois à venir l'opportunité d'organiser cet échange.

Malgré le contexte particulier, l'année 2020 a été active et dynamique pour la FAS Bretagne, même si un certain nombre d'actions et de rencontres n'ont pu se tenir. Le rapport d'activités qui va vous être présenté en témoigne. Il a été rédigé par notre équipe permanente, sous la conduite de notre nouvelle déléguée régionale, Valérie Hamdi. Arrivée dans son poste en décembre 2020, Valérie a très vite pris la mesure de ses fonctions et a su prendre la succession de Marion Méléard, avec efficacité et professionnalisme. Je veux la remercier très chaleureusement pour son implication, sa disponibilité et son investissement au service de notre fédération et de ses adhérents.

La richesse et la densité de ce rapport illustre le développement de nos activités. Diversification et croissance qui se poursuivent cette année 2021, et se traduisent logiquement dans la progression de notre budget. Citons, entre autres, la montée en puissance de Sève Emploi, les actions dans le champ de la participation et du travail pair, la mission « CHRS hors les murs », la réalisation de la 2ème édition du Baromètre des solidarités en Bretagne, le renforcement des coopérations interréseaux dans le domaine de l'insertion par l'activité économique (IAE), avec COORACE, Chantiers Ecole et la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), et dernièrement l'action dans le domaine de la lutte contre les addictions, dans le cadre d'un appel à projet avec notre fédération nationale et l'agence France Addictions.

Ce dynamisme s'est traduit par le renforcement, aux côtés de Valérie, de notre équipe permanente : après avoir initié Sève Emploi, Pierre-Yves L'Her est devenu formateur et animateur de la commission emploi, tandis que Célia Leturque, arrivée en mai dernier, est notre nouvelle chargée de mission pour Sève ; Sylvie Jolivot est en charge de la participation, du travail pair et du CRPA ; Clio Goerendt assure l'assistance administrative de l'équipe.

Comme pour vous toutes et tous dans vos structures, les modalités de fonctionnement et de travail de la Fédération régionale ont été fortement impactées par la pandémie et les périodes de confinement : le « distanciel » a pris le pas sur le « présentiel » pour de multiples réunions, du bureau et du conseil d'administration notamment, avec quelques avantages et économies de temps et de déplacements, mais aussi beaucoup d'inconvénients et de contraintes, en particulier quant à la richesse des échanges. Nous avons pu toutefois tenir entre deux confinements notre journée inter-régionale avec nos

amis des Pays de la Loire sur l'emploi, en septembre à Vannes, rencontre très riche et positive, rassemblant 110 participants. Une nouvelle rencontre, en présentiel, aura lieu à Saint Brieuc le 29 juin. Elle permettra de faire de point sur les avancées de Sève Emploi et plus largement sur les initiatives pour l'insertion et l'emploi. Nous sommes là en cohérence avec la démarche de création du Service Public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). En effet, dans le cadre d'une « convention territoriale d'exercice concerté des compétences emploi-insertion- formation » la Bretagne est la 1ère région à avoir rassemblé la région, les quatre départements et les deux métropoles de Brest et Rennes, pour la mise en œuvre expérimentale du Service public de l'insertion, bien évidemment en lien avec les services de l'Etat, pilote du SPIE.

Nous avons d'ores et déjà rencontré Monsieur Mickael Quernez, 1er vice-président du Conseil départemental du Finistère, chargé de la coordination des 7 collectivités territoriales pour le SPIE, et les services pour étudier les modalités de travail commun.

La FAS est une fédération. A l'échelle régionale comme au niveau national, elle est d'abord au service de ses adhérents et de leurs besoins. Elle doit bien sur favoriser leurs questionnements, les échanges d'expériences et de pratiques. Mais elle est également un interlocuteur collectif des pouvoirs publics, étatiques et territoriaux et de l'ensemble des partenaires publics, institutionnels et associatifs avec lesquels nous travaillons au quotidien pour lutter contre la pauvreté et pour promouvoir l'insertion sociale globale des personnes que nous accompagnons.

Nous avons aussi à élaborer des positions communes, à formuler des propositions et à les porter, non seulement auprès des pouvoirs décisionnaires, mais également dans l'espace public. C'est ainsi que nous pourrons créer des rapports de force constructifs et, pour reprendre l'expression de Pascal Brice, « constituer un cartel de l'AHI » et peser dans l'évolution des politiques publiques. Nous sommes des partenaires, loyaux, de l'Etat et des institutions publiques, avec des relations contractuelles fortes et anciennes qui nous lient. Nous partageons un certain nombre d'orientations et d'objectifs dans la lutte contre la pauvreté, mais nous sommes en première ligne, et nous avons un double devoir de responsabilité et d'exigence dans la mise en œuvre des politiques publiques qui nous concernent. Nous ne nous considérons pas comme de simples prestataires, gestionnaires sous-traitants des dispositifs publics. Nous sommes viscéralement attachés à nos dynamiques associatives propres, fondées sur nos histoires spécifiques et les valeurs sociales et humanistes que nous portons. Et nous savons aussi apprécier la qualité des relations que nous entretenons avec les services de l'Etat et des collectivités, gages d'un véritable partenariat, aussi solide qu'exigeant.

A l'occasion de la visite, en janvier dernier, de Pascal Brice à Rennes, outre

Visite de Pascal Brice à Rennes

les rencontres avec les adhérents, nous avons rappelé nos analyses, nos préoccupations, nos demandes et propositions, tant auprès du Préfet de région et du Commissaire à la lutte contre la pauvreté, qu'auprès du président du Conseil régional, du président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine et de la maire de Rennes, présidente de la métropole.

Cette fonction de plaidoyer et ce devoir d'interpellation, nous le portons également collectivement, notamment au sein du collectif Alerte, auprès des parlementaires, des élus territoriaux et de l'opinion publique, et à travers de nombreux échanges.

Tout ce travail régional s'articule, se nourrit et s'enrichit des liens étroits entre notre fédération régionale et notre fédération nationale et ses différentes instances. Permettez- moi de saluer et remercier Florent et toute son équipe pour la qualité de la réflexion et du travail commun, que ce soit au sein des Groupes d'appui nationaux (GAN), comme dans le cadre du conseil des régions. Cette articulation fait la force de notre fédération et renforce son rayonnement. Elle s'illustre aussi dans les relations particulières établies depuis plusieurs années avec nos voisins et amis des Pays de la Loire. Les circonstances ont momentanément réduit nos actions communes, mais nous saurons rebondir rapidement pour de nouvelles initiatives communes. Je n'oublie pas par ailleurs le travail inter-réseaux que j'ai déjà évoqué concernant l'IAE.

Notre actualité est plus que jamais chargée, les dossiers sont nombreux, qu'il s'agisse des coûts et de la tarification de nos dispositifs, de la mise en œuvre des CPOM, de la politique du logement d'abord , de la stratégie de lutte contre la pauvreté, de la transformation de places de nuitées hôtelières en hébergement qualitatif, de l'accueil

des migrants et la mise en œuvre du SRA DAR, les évolutions de l'accompagnement et des métiers du travail social, la gestion de la multiplication des appels à projets... La liste n'est pas exhaustive...

La pandémie a fait évoluer les modalités de fonctionnement de nos structures, en particulier en assurant une continuité positive de l'accueil de l'urgence. Des décisions gouvernementales quant à la pérennisation de places d'urgence ont été prise. Elles sont positives mais ne règlent pas l'ensemble des problèmes, loin s'en faut.

Un certain nombre d'orientations annoncées vont dans le sens des propositions que la fédération à faite avec le « manifeste de la rue au logement » et notre demande d'une « loi de programmation » (vision pluri-annuelle, renforcement de l'accompagnement...). Il nous faut être vigilants et poursuivre notre mobilisation collective sur tous ces sujets pour combattre le sans-abrisme, en agissant sur tous les leviers de l'action publique et associative :

- -accès à l'hébergement et au logement avec un accompagnement de qualité ;
- -prise en compte des publics spécifiques : femmes victimes de violence, jeunes, populations étrangères, personnes ayant des problèmes d'addictions et de santé mentale ;
- -relance de la production de logements sociaux et très sociaux, lutte contre les expulsions locatives sans solution de relogement ;
- -garanties de ressources adaptées pour les jeunes de 18 à 25 ans (garantie jeunes universelle...)

Tous ces thèmes seront au cœur de notre prochain congrès national des 6 et 7 janvier prochains. Nous sommes particulièrement heureux et honorés qu'il se déroule à Rennes, au Centre des congrès du Couvent des Jacobins.

Il se tiendra dans une période particulière d'année d'élection présidentielle. Ce sera l'occasion d'interpeller les candidates et les candidats sur nos propositions et sur leurs engagements dans la lutte contre la pauvreté.

La Fédération souhaite une méthode participative d'élaboration de notre plateforme de propositions. Florent nous en parlera plus précisément. Je veux dès maintenant l'assurer de notre engagement enthousiaste et collectif dans ce travail, tout comme nous serons mobilisés pour accueillir dans les meilleures conditions tous les congressistes.

Le congrès sera un moment privilégié de préparation de notre nouveau projet fédéral qui prendra la suite de celui élaboré en 2016 et s'achevant en 2022 : « la solidarité, un investissement collectif ».

Chaque année a ses caractéristiques propres : 2020 restera marquée par la crise sanitaire. Si celle-ci se poursuit encore en 2021, des perspectives nouvelles s'ouvrent.

Nos associations ont montré leur capacité à faire face, à se remettre en cause, à s'adapter et à innover. A nous maintenant d'aller plus loin, avec toujours le même objectif : l'action au service des plus démunis.

Daniel Delaveau,
président de la Fédération des acteurs
de la solidarité Bretagne

2 Présentation des adhérents, cartographie

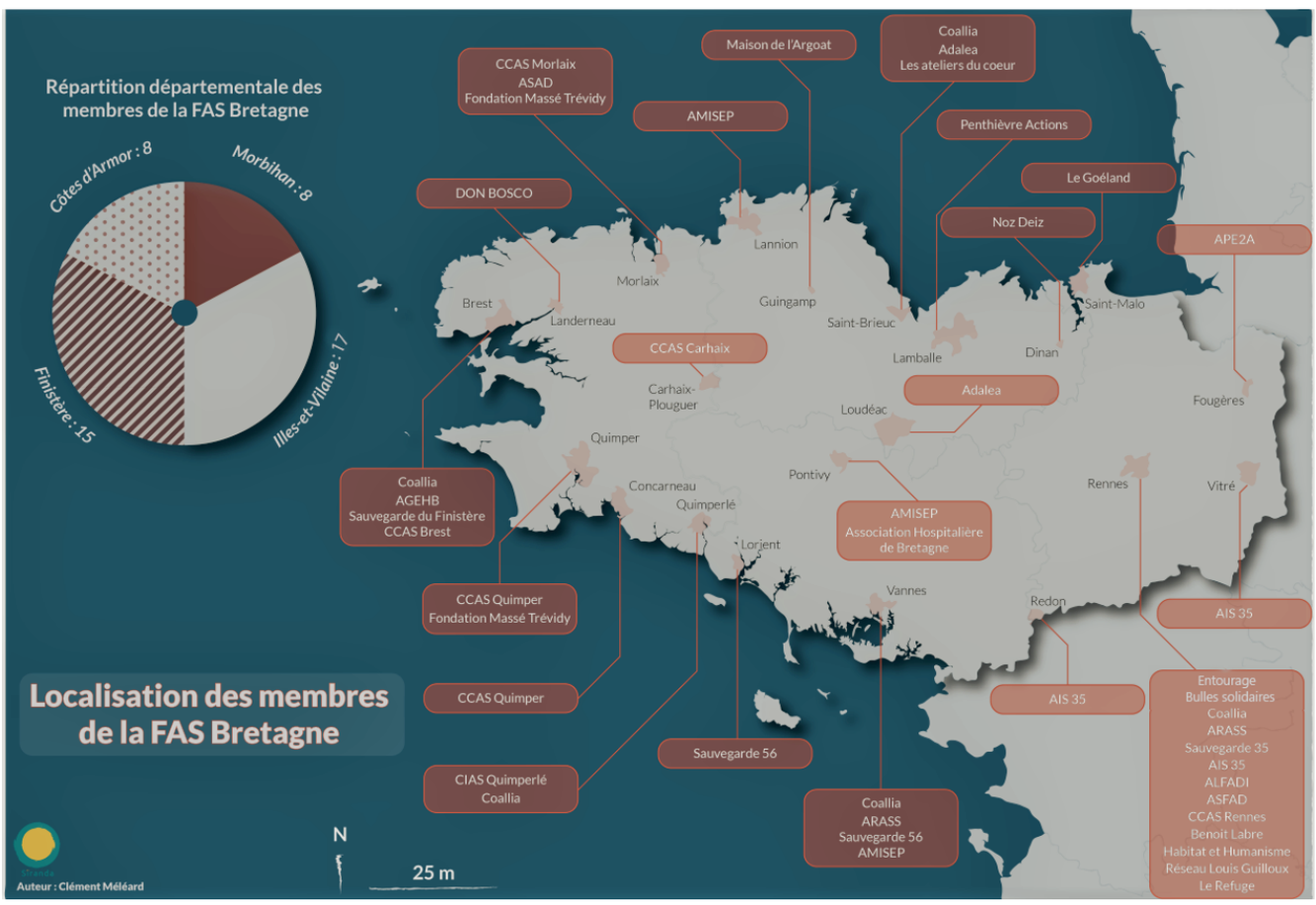

carte adhérents FAS BZH 2021

NOUVEAUX ADHERENTS 2020 :

Bulles Solidaires est une association loi 1901, fondée et publiée au Journal Officiel le 9 Septembre 2017. Elle œuvre auprès des publics qui en ont besoin, sans distinction d'origine, d'âge, de genre, de politique ou de religion. Sont concernées les personnes en difficulté financière, vivant à la rue ou hébergées de façon précaire.

Nos principales missions

Collecte de produits d'hygiène corporelle, en échantillon et grand format

- auprès de particuliers, grâce à des boîtes de collectes installées dans des commerces, entreprises, écoles...
- et de professionnel·le·s : pharmacies, marques cosmétiques, supermarchés...

Distribution de ces produits à des personnes en situation de précarité

- par le biais d'associations caritatives partenaires,
- directement dans la rue, lors de nos maraudes hebdomadaires,
- à l'occasion d'événements de bien-être que nous organisons.

Sensibilisation

- en établissements scolaires, de la maternelle aux études supérieures,
- et en entreprises.

«**Depuis 5 ans, l'association Entourage donne aux personnes en précarité et isolées les réseaux de soutien dont elles ont besoin, pour rebondir et reprendre leur place dans la société**. Nous avons rejoint la région de Bretagne et plus particulièrement la ville de Rennes depuis 2018.

Nos actions pour une société plus inclusive et solidaire :

crédit photo : Florent Gourbil

1. Sensibiliser

Au travers de notre plateforme Simple comme bonjour et de nos ateliers de sensibilisation en présentiel et en ligne, nous éveillons les consciences et changeons le regard des citoyens sur les personnes en situation d'extrême précarité et d'isolement. Nous déconstruisons les préjugés et alertons sur le besoin de lien social chez les personnes en grande précarité, afin d'encourager le passage à l'action des citoyens.

Près de 900 citoyens sensibilisés : grand public, entreprises, collèges, lycées et universités.

2. Faire agir

L'application Entourage est une plateforme numérique d'entraide et de solidarité entre personnes en grande précarité et voisins solidaires. Les membres du réseau créent des actions solidaires pour partager des compétences, des biens de première nécessité ou simplement un café...

2 800 utilisateurs , 830 actions solidaires dont 38% sont créés par des personnes SDF.

3. Rassembler

Entourage crée des moments d'échange et de partage, en physique lors d'événements conviviaux (soirées jeux, petits-déjeuners, pique-niques...) et de maraudes sociales (nos "rencontres nomades"), mais également par téléphone avec les Bonnes Ondes.

85 événements de convivialité , 1080 participants emballés dont 46% de personnes SDF.

crédit photo : Mor Talla Mane

3 Veille sociale, hébergement, logement

UN BAROMETRE ANNUEL DE LA SOLIDARITE EN BRETAGNE

Le baromètre annuel de la Solidarité en Bretagne est un outil de suivi des perceptions de la précarité et de mesure des pratiques de solidarité. Il a l'ambition de devenir un rendez-vous annuel apportant des connaissances utiles à la réflexion et à l'action et nourrissant le débat avec nos partenaires

Un outil de communication et un moyen de connaissance

Créer un baromètre régional permet de poser les questions de solidarité à cette échelle du territoire. L'espace régional est l'espace d'action de la FAS Bretagne et compte tenu de l'attachement particulier des habitants à cette région, il s'agit d'une échelle territoriale pertinente pour faire exister des problématiques sociales et ouvrir un dialogue nouveau avec les instances régionales.
Le baromètre est un moyen de connaitre les opinions sur les réalités sociales auxquelles nous sommes confrontées et permet d'évaluer les évolutions des différentes formes de solidarité. En outre, cette année, il fournit des indications précieuses sur les impacts de la pandémie du Covid 19.

Quelques résultats :
L'impact économique de la pandémie : 61% des Bretons pensent que le nombre de personnes pauvres va s'accroître très fortement, 24% d'entre eux déclarent avoir subi une forte perte de revenus. Ce taux est supérieur à 50% chez les professions indépendantes et les salariés précaires (en CDD ou cumulant des « petits boulots ».

L'impact psychologique : Les incidences de la crise ne s'arrêtent pas aux questions économiques. 32% des Bretons se déclarent affectés psychologiquement par des vécus d'isolement, d'anxiété et de déprimes. Peur de l'avenir, limitation de la vie sociale, port du masque, restrictions des déplacements, conditions de logement durant le confinement, télétravail se combinent et affectent le moral des habitants, particulièrement celui des jeunes et des urbains.

Le resserrement de liens de proximité : 30% des Bretons se disent plus attentifs à leurs proches (famille, amis, voisins), 18% déclarent des gestes de solidarité qu'ils ne faisaient pas avant la crise, essentiellement gestes d'entraide ou de soutien à l'entourage proche. La crise modifie favorablement le regard porté sur les personnes fragiles et précaires et les attitudes de bienveillance envers les proches ou voisins en difficulté se sont développées.

La régression du soutien aux grandes causes : Les habitants qui déclaraient, en 2019, soutenir des associations agissant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, sont passés de 70% à 53%, soit 17 points de moins. Il s'agit d'un mouvement de repli sur la solidarité de proximité qui explique le développement des attitudes négatives envers les migrants. Les habitants se déclarant sensibles à leur situation a baissé de 10 points, l'encouragement de la France à mieux accueillir a baissé de 6 points.

Un support de réflexion et de dialogue

L'enquête livre bien d'autres informations à découvrir dans le document final. Le traitement des variables segmentant les opinions a permis, par exemple, de construire une typologie
des habitants au regard de leurs attitudes et de leurs pratiques de la solidarité. L'analyse révèle des fractures sociales jusque-là masquées par l'appartenance régionale. Se

conférence de presse Baromètre annuel, le 15 janvier 2020

dessine ainsi une description nouvelle des réalités régionales qui nourrit la réflexion et les échanges avec nos partenaires.

PLAN PAUVRETE : DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL PAIR EN BRETAGNE

Définition du travail pair élaborée proposée par le Groupe Projet sur le développement du travail pair en Bretagne :

> « La pair-aidance est une **pratique** qui valorise et intègre le savoir d'expérience du vécu lié au parcours de vie des personnes. Elle s'appuie sur une dynamique de participation, tant du pair-aidant que de la personne accompagnée. Elle permet à des personnes ayant fait l'expérience de situation stigmatisante, de vulnérabilité ou de précarité et qui en ont tiré un savoir sur lequel appuyer leurs pratiques d'accompagnement, d'aider et de soutenir à leur tour.
>
> Le travail pair en représente une forme **professionnalisée et rémunérée**. Le travailleur pair a un rôle de traducteur, qui apporte des connaissances et un éclairage tant à l'équipe de professionnels dans laquelle il intervient qu'aux personnes accompagnées. »

Profitant de la création de plusieurs postes de travailleurs pair en Bretagne dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, la FAS Bretagne et la FAS des Pays de la Loire se sont associées pour organiser le 18 décembre 2020 un Webinaire sur le thème « Développer le travail pair : Passons à l'action ! ».

Deux tables rondes ont été organisées, permettant de recueillir des témoignages de la part de travailleurs pair, de leurs collègues travailleurs sociaux et d'employeurs. La FAS de Bourgogne Franche Comté et la Plateforme Auvergne Rhône Alpes du Travail Pair qui accompagnent l'émergence de ce nouveau métier du secteur social et médico-social, ont également pu apporter leur éclairage.

Ce webinaire a mis en évidence les nombreux bénéfices apportés par l'intégration de travailleurs pairs dans une équipe, tant pour les personnes accompagnées que pour les travailleurs pairs, mais aussi pour leur collègues qui voient une nouvelle manière d'aborder leur métier. Cependant, les échanges ont mis en évidence que des précautions sont nécessaires pour préparer l'arrivée d'un travailleur pair et éviter l'apparition de tensions. Ces précautions peuvent prendre la forme d'une profonde réflexion sur la fiche de poste et les missions, sur l'articulation avec les activités existantes et sur l'accueil dans les équipes. Le document réalisé en 2018 par la FAS et la DIHAL sur le développement du travail pair dans la veille sociale, l'hébergement et le logmeent est un support pertinent pour appuyer les structures qui souhaitent recruter un travailleur pair.

Perspectives 2021

A l'issue de ce webinaire, la FAS Bretagne a décidé de prendre l'initiative d'organiser un Groupe Projet dédié au développement du travail pair, composé d'acteurs pluridisciplinaires concernés par le sujet. Ce Groupe Projet se réunit depuis le début de l'année 2021 pour envisager des pistes d'action.

DIALOGUE FAS / ETAT

Chaque année, des rencontres avec la DRJSCS (aujourd'hui DREETS) sont formalisées afin d'échanger sur les grands enjeux du secteur et partager nos préoccupations.

En 2020, les rencontres avec la DRJSCS ont essentiellement porté sur l'expérimentation du CHRS Hors les murs par la FAS Bretagne et la suite à donner en région, ainsi que sur la mise en œuvre de la contractualisation en région Bretagne. Pour mémoire, le calendrier a évolué au regard du contexte sanitaire avec une reprise du travail prévue en début 2021. La finalisation d'un modèle régional avec de nouveaux indicateurs selon le contexte local est en cours. La délégation de crédits de la part de la DGCS pour accompagner/former les associations sur le CPOM a été confirmée.

Les enjeux pour le réseau sont la sécurisation du lien avec les bailleurs sociaux pour aller vers une offre de logements plus importante (sortir du seul cadre du bail glissant) et le questionnement des relations entre DRJSCS et DDCS et associations et la possibilité d'enclencher de vraies négociations sur ce sujet (hors du gré à gré habituel ou de l'appel d'offres).

Ces rencontres permettent également d'alerter le Directeur de la DRJSCS Bretagne et ses services sur les problématiques remontées par les associations et de confronter les orientations nationales et régionales avec les besoins identifiés par notre Fédération.

Perspectives 2021

La FAS sera sollicitée dans la réflexion concernant la mise en œuvre de nouveaux indicateurs CPOM / FNAVDL en janvier 2021. La DRJSCS valide le principe de rencontres « politiques » régulières.

PROLONGATION MISSION D'ACCOMPAGNEMENT « CHRS HORS LES MURS » FAS BRETAGNE.

La prorogation en 2020 de la mission CHRS HORS LES MURS visait principalement à :

- Pouvoir rester partie prenante de la finalisation du document guide « CHRS hors les murs » par la FAS au niveau national du fait du retard pris ; et son portage au niveau régional auprès des services déconcentrés de l'Etat (DRJSCS, mission PHILIA) ;
- Prolonger l'accompagnement des établissements volontaires restants pour consolider la démarche de faisabilité et de projet engagé ;
- Contribuer à la mise en place d'une journée interrégionale FAS Bretagne/ Pays de Loire portant sur l'expérimentation CHRS HLM.

Éléments de contexte

Survenue de la pandémie Covid 19 et mise en œuvre de restrictions sanitaires et sociales entre mars et décembre 2020 avec comme conséquences majeures :

- Suspension de toute possibilité de temps de travail en présentiel pour l'accompagnement de projet auprès des structures concernées et rabattement sur d'éventuelles dispositions distancielles jusqu'alors inusitées et nettement moins adaptées à la nature même de la mission (démarche réflexive en groupe) ;
- Adaptation et mobilisation de l'encadrement et des équipes professionnelles essentiellement sur l'accompagnement des personnes vulnérables en charge dans un contexte de confinement long et évolutif (alternance entre périodes de confinement strict et relatif).
- Participation active à la finalisation du document guide CHRS hors les murs de la FAS (Janvier) : TELECHARGEABLE VIA CE LIEN : https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/10/FAS_-_CHRS_Hors_Les_Murs_20201.pdf
- Présentation du guide CHRS hors les murs de la FAS aux responsables PHILIA à la DRJSCS (novembre 2020) ;

• Poursuite et avancée de la démarche d'accompagnement et de soutien méthodologique auprès des établissements restants mobilisés sur cette mission avec l'appui de la FAS Bretagne (février, mars, juillet et octobre 2020) avec l'organisation et la mise en œuvre de temps d'échange à distance suivant les situations et les disponibilités de chacun ;

• Appui à la formalisation des documents supports d'avancée de la démarche de projet (note d'intention, note de faisabilité, pré projet, éléments de budget prévisionnel.) ;

• Veille technique et suivi de l'actualité sous sectorielle aux plans national et régional ;

• Coordination mensuelle avec la déléguée régionale FAS Bretagne ;

• Participation à la préparation d'une journée interrégionale FAS Bretagne/ Pays de Loire portant sur l'expérimentation CHRS HLM. (novembre 2020).

Des satisfactions et quelques regrets évidemment pour n'avoir pu pousser plus en avant l'accompagnement auprès d'une petite partie des structures volontaires. C'était sans doute une gageure de supporter une démarche de CHRS « hors les murs » alors que la commande publique était au confinement… dans les murs ..

En marge de ces éléments succincts de bilan ci-dessous journal de bord de Pascal Dréano, chargé de mission sur ce projet:

03/02/20
« Petite activité en janvier, mais reprise en vue en février avec, pour la FAS nationale le travail de lecture critique de la version 1 du doc à présenter à la DGCS; et pour la mission, l'entrée en lice de l'AMISEP. Nouveau contre temps avec Coallia rencontre reportée au 20 mars faute d'effectifs suffisants selon Franck. »

30/03/20
« Activité très réduite ce mois ci. Au vu des décisions gouvernementales elles devraient être quasi nulles en avril… »

04/05/20
«En dehors d'une veille technique, pas la moindre opportunité de faire avancer cette mission. J'ai lu cependant avec intérêt la note post confinement et particulièrement le soin concernant la relance du plan logements d'abord.. Les dispositions de déconfinement pour les semaines à venir ne sont évidemment pas favorables à déplacements, si ce n'est ceux autorisés prochainement et sous conditions. Dommage car les attentes se situent désormais plutot dans le 56 (AMISEP) et dans le 29 (Coallia). Je vais attendre la mi-mai avant de reprendre contact avec eux pour voir si c'est possible d'organiser des rencontres respectives en présentiel courant juin. À défaut je proposerai à distance.. »

06/07/20
« Les affaires repartent un peu… Peut-être une évolution dans la forme pour la réunion prochaine avec Coallia prévue ce prochain vendredi. Sinon l'autre alternative c'est qu'elle soit reportée le dernier vendredi 24 juillet. Pas vu de retour concernant la proposition de réunion à distance avec les différents protagonistes bretons engagés.. il y a comme un aire de vacances … après tout on peut le comprendre, le semestre aura été éprouvant. J'ai bien pris connaissance de la démarche effectuée auprès de la DRJS concernant la publicité de notre étude ainsi que le contenu de votre dernière rencontre…»

01/08/20
« Le mois de juillet aura été principalement consacré au temps de travail avec Coallia.
En septembre participation a la visio projetée auprès des adhérents bretons engagés dans la démarche .. »

03/10/20
« Veille administrative et technique. J'espère que la visio de vendredi a permis un aperçu des forces mobilisées en présence. »

28/10/20
« Nouvel échange avec Hélène CHAUVIGNÉ, fort de l'avancée de

leur travail sur la faisabilité de leur projet CHRS HLM, nous avons convenu que l'heure leur était venue ; d'une part de procéder à des arbitrages internes (tarif, nombre de places, redéploiement partiel ou non. Impact sur les autres services ou structures de l'association..), et d'autre part de solliciter en conséquence les bailleurs sociaux visés.»

02/11/20

« Légère reprise d'activité du fait d'un nouvelle (et sans doute dernière) séquence d'avancement du projet de l'ASFAD. Il reste qu'avec la mise en place du reconfinement je crains que cela soit un des seuls dossiers en mesure d'avancer d'ici la fin de l'année. Concernant Coallia, offre de mise en place d'un accompagnement social auprès de personnes figurant sur la liste d'attente du SIAO. Bien que le partenariat soit acquis avec le SIAO, celui ci demeure cependant conditionné à un financement ad hoc par la DDCS toujours en attente... on est donc au point mort de ce coté.

27/11/20

« Ce mois de novembre est principalement marqué par 2 temps forts celui avec la DRJS et celui avec la FAS PDL.
Des satisfactions et quelques regrets évidemment pour n'avoir plus pousser plus en avant l'accompagnement auprès d'une petite partie des structures volontaires. Ce n'est pas forcement simple de faire accepter de passer, sans délai, d'un statut de collègue à celui d'accompagnant auprès d'anciens collègues.
Je garderai un excellent souvenir de cette mission intellectuellement et humainement très stimulantes et enrichissante. La confiance accordée par la FAS (nationale et régionale) ainsi que notre bonne entente m'ont bien faciliter la tache .
En souhaitant avoir contribué modestement à la structuration d'un positionnement institutionnel de la FAS pour une offre de service de CHRS HLM, sans m'illusionner pour autant sur une prise en compte prochaine vu le contexte économique, sanitaire et social. »

PROJET ADDICTIONS ET PRÉCARITE

« Accompagner les personnes en situation de précarité vers l'arrêt du tabac et des autres produits : former les professionnels qui accompagnent ces publics »

La Fédération Bretagne est associée au projet porté par Addictions France (ex ANPAA) qui vise à développer les compétences des professionnels sociaux et sanitaires des structures accueillant des personnes en situation de précarité afin d'améliorer l'accompagnement des personnes ayant des addictions.

Le projet est structuré en quatre parties :

-Mieux comprendre les besoins des dispositifs en santé précarité ;

-Favoriser une réflexion interdisciplinaire sur la prise en charge en addictologie des personnes ;

-Rédiger un protocole d'évaluation de l'évolution des pratiques professionnelles ;

-Former les professionnels sur l'accompagnement des addictions.

La Fédération partage l'enjeu fort porté par ce projet de favoriser la promotion de la santé au sein des établissements et services des organismes adhérents, notamment intervenants dans le secteur de la veille sociale, de l'hébergement et du logement accompagné. Pour ce faire, la mise en place par les professionnels de stratégies de prévention et de réduction des risques et des dommages est primordiale.

Durant l'année 2020, la Fédération s'est mobilisée aux côtés d'Addictions France et des partenaires aux projets (Ireps Bretagne, coordination des PASS bretonnes, ...) lors :

-Des comités de pilotage ;

-Des comités techniques ;

-De l'élaboration du contenu de formation ;

-Des formations : co-animation auprès d'une médecin addictologue.

Perspectives 2021 :

-Poursuivre l'implication de la Fédération sur le projet addictions et précarité ;

-Envisager de nouvelles propositions d'actions liées aux addictions à destination des structures du secteur de la veille sociale, de l'hébergement et du logement accompagné (AHI) ;

-Relancer la commission santé en accompagnant les deux nouveaux co référents de la commission santé : Christiane Guillouzo, Administratrice de l'ASFAD et Gilles Mazé, Responsable de pôle santé-précarité, Coallia Brest.

5 Emploi, formation

PACTE D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES - INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'INTER RESEAU DE L' INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les réseaux de l'IAE bretons : COORACE / Chantiers Ecole / Fédérations des entreprises d'insertion ont signé en janvier 2020 une convention de partenariat afin de mettre en place la mission d'ingénierie de formation financée par la Direccte.

CHANTIER école Bretagne

L'association CHANTIER école Bretagne regroupe 43 structures porteuses de plus de 100 ACI en Bretagne et salariant plus de 1300 salariés en insertion dans l'année sur l'ensemble de la région.
L'association régionale fait partie intégrante du réseau CHANTIER école qui regroupe à ce jour plus de 700 adhérents, plus gros réseau du secteur de l'IAE en nombre.
Les adhérents du réseau, exclusivement des Ateliers et Chantiers d'Insertion, salarient des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et les accompagnent vers une insertion professionnelle durable.
Ces structures travaillent en collaboration avec les travailleurs sociaux, les services publics, les organismes de formation et les entreprises privées afin d'amener les salariés à une stabilité professionnelle.
Les actions du réseau en région se regroupent autour de ces axes :

- -Fédérer et rassembler les ACI autour d'une vision commune en s'appuyant sur la charte nationale
- -Représenter les ACI dans les instances et auprès de partenaires
- -Accompagner les ACI aux changements de politiques publiques
- -Coordonner des actions de formation pour les salariés polyvalents
- -Professionnaliser les permanents en proposant des formations spécialisées, adaptées et au plus près des territoires
- -Apporter un appui aux adhérents et aux porteurs de projets
- -Développer des partenariats avec les entreprises au bénéfice des adhérents

<u>Apport spécifique du réseau sur la FEST</u>
Dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Économique, la Formation en Situation de Travail (FEST) constitue depuis longtemps un modèle dominant. C'est pourquoi le réseau national CHANTIER école a été sollicité par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) dès l'origine de l'expérimentation AFEST afin d'apporter son expertise en termes de démarche pédagogique en situation de travail au travers de son outil, le CQP salarié polyvalent.

Coorace Bretagne

L'association Coorace Bretagne regroupe 35 structures qui ont salariés plus de 3200 personnes. Elles ont réalisé 885 302 heures d'activité et de mise à disposition en 2019 pour 16,5 millions d'euros chiffres d'affaires.
Coorace, réseau national de l'économie sociale et solidaire, rassemble 545 entreprises, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des services à la personne (SAP). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.
Les adhérents Coorace mobilisent l'emploi comme principal levier d'action. Cependant face à la montée du chômage de masse et au décrochage de certains territoires, ils n'ont cessé d'élargir le périmètre de leurs actions pour contribuer de plus en plus pleinement aux dynamiques de développement solidaire des territoires.
Ils participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.
La délégation Coorace Bretagne fait partie des 12 Coorace Régionaux qui compose le Coorace national.
COORACE Bretagne décline l'offre de services au plus près des besoins des adhérents et dans une relation de proximité, par :

- Une représentation aux échelons régional et départementaux,
- Une animation de réseau par l'échange, la mutualisation et l'impulsion de coopération,
- Un accompagnement au développement économique et social,
- Le développement d'actions spécifiques en faveur d'un développement économique solidaire et durable à l'échelle des territoires.

Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne rassemble plus de 37 associations et organismes représentants plus de 80 établissements sur la région et environ 450 bénévoles. Dans la région, ces structures gèrent des dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'insertion (CHRS, accueils de jour, SIAO...), des structures d'insertion par l'activité économique, des structures médico-sociales (LAM, ACT, LHSS), des structures d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile (CADA, CAO, HUDA, ATSA,...) et de bénéficiaires d'une protection internationale, des dispositifs d'accompagnement de populations spécifiques (personnes placées sous-main de justice, jeunes, personnes victime de violence conjugales,...).
Ce sont ainsi 10 structures gérant des ACI qui adhèrent à la Fédération régionale.
La Fédération Bretagne s'inscrit pleinement dans le réseau national de la Fédération des acteurs de la solidarité qui regroupent notamment 900 ateliers et chantiers d'insertion dont 30 000 postes de travail en insertion.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille et développe 4 grandes missions : Fédérer et Rassembler, Représenter et Défendre, Accompagner, Produire des analyses et des expertises et Capitaliser, susciter, innover.
Au niveau plus opérationnel, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne anime des commissions thématiques et mène des actions concrètes en direction de ses adhérents (coopération, mutualisation, évaluation, journée d'informations) ou des publics qu'ils accueillent.
Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale ; plusieurs sont reconnus dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, tel que le programme Sève Emploi.

Fédération des entreprises d'insertion Bretagne

La fédération des entreprises d'insertion regroupe les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion. Elles portent un modèle économique à finalité sociale qui conjugue travail salarié, accompagnement, et acquisition de compétences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle.
En Bretagne, ce sont 29 entreprises adhérentes, qui ont réalisé en 2018, 700 ETPi, soit plus d'un million d'heures, pour 41 millions d'euros de produits d'activité.
La fédération est active au sein de nombreuse instances : Conseil d'Administration de la CRESS, au Conseil d'Administration de Bretagne active, au fonds de confiance, au Comité exécutif du MEDEF régional, dans tous les CDIAE de Bretagne...
La Bretagne comme les autres régions bénéficie de l'appui d'une équipe nationale qui permet de capitaliser les expériences, mettre à disposition des outils juridiques et de communication... L'ensemble de ces éléments nous permet d'avoir une vision claire et exhaustive des problématiques des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion. Plus globalement, la fédération est force de propositions pour le développement de l'emploi au plus près des préoccupations de chaque territoire.

Signature de la convention de partenariat le 21 janvier 2020

MISSION INGENIERIE DE FORMATION PIC IAE

Tous les outils TELECHARGEABLE ICI : https://padlet.com/formationiaebretagne/missionpiciaebzh

12 actions pour réaliser cette mission :

Réalisation de guides présentants les dispositifs de formation pour les salariés en parcours d'insertion ou methodologique pour la mise en oeuvre des actions de formation en situation de travail...

Synthèse de données pour consolider les besoins en formation, cartographier l'offre d'insertion...

Capitalisation des expériences de formations mutualisées, guide et fiches d'expériences, synthèse des pratiques...

Sensibilisation à l'Action de Formation En Situation de Travail, mise en place de Webinaire, de journée Régionale...

Animation territoriale, entretiens avec les SIAE, échanges avec la DIRECCTE, l'inter-réseau-IAE...

Création d'un PADLET pour accéder aux outils...

Perspectives 2021

Projet de site internet...
Perennisation de la mission...

PROGRAMME SEVE EMPLOI - DES RESULTATS PROMETTEURS

La Fédération s'engage à lutter concrètement contre le chômage de longue durée.

Le programme SEVE Emploi est un programme de médiation active pour l'emploi dont l'objectif central est l'accès ou le retour à l'emploi durable des salariés embauchés au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Pour ce faire, les SIAE sont accompagnées à se positionner en tant que partenaires privilégiés des entreprises, en particulier des TPE-PME, sur les sujets du recrutement, de l'intégration en milieu de travail et du maintien en emploi.

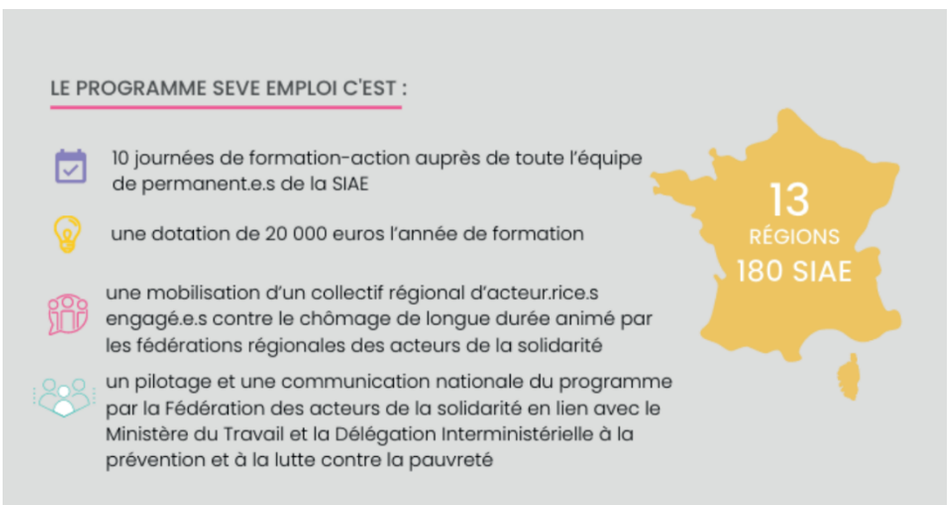

SEVE Emploi en Bretagne

Pour développer le programme sur la région, un Chef de projet – Pierre-Yves L'HER – a été embauché en CDI temps plein avec pour mission principale d'assurer les conditions favorables au déploiement de la médiation active au sein des SIAE :

-Recueil des coordonnées des SIAE bretonnes auprès des services déconcentrés de l'Etat (Unités départementales des Direccte) ;

-Présentation du programme aux partenaires institutionnels et aux têtes de réseaux ;

-Transmission de l'appel à mobilisation à l'ensemble des SIAE ;

-Rencontres des SIAE intéressées ou potentiellement candidates à l'intégration ;

-Rédaction des fiches synthèses valant acte de candidature.

Evolution des structures dans leur pratique de médiation active

Les formation-actions auprès des équipes de permanents des SIAE ont débuté en mars 2020. L'évolution des SIAE dans leurs pratiques de médiation active est observée à partir des indicateurs mensuels complétés par items :

-Sorties en emploi durable : + 65 % ;
-Mises en situations, mises en relations : + 224 % entre le premier et le dernier trimestre 2020 ;
-Entreprises partenaires (indicateur annuel) : +49 % ;
-Suivi de prise de poste : 45 visites pour 39 contrats
-Temps de travail dédié à la relation entreprises : +59%.

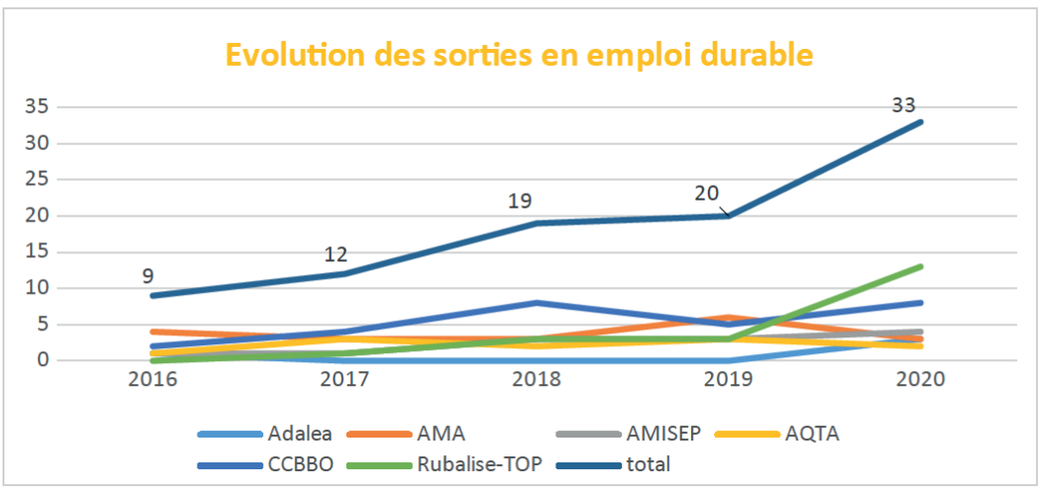

Malgré un contexte de l'emploi très dégradé, entre 2019 et 2020, les sorties en emploi durable ont évolué très favorablement **de 20 sorties en 2019 à 33 sorties en 2020, soit + 65%.**

Journée régionale « Accès à l'emploi : innovons ! »

La journée a accueilli plus de 110 professionnel·le·s acteurs de l'emploi – SIAE, syndicats employeurs, Direccte, Départements, Région Bretagne, réseaux IAE, ...) qui ont pu découvrir :

-Les stratégies dites de sécurisation des parcours professionnels ;
-Les avancées concrètes des siae intégrées au programme seve emploi ;
-Les différents axes de travail de la médiation active vers l'emploi ;
-Les engagements des partenaires en faveur de l'emploi durable.

Alternant plénières et ateliers, apports théoriques et apports pratiques, les participant·e·s ont pu se retrouver pour partager des constats à propos de l'accompagnement des salariés en transition professionnelle et envisager de nouvelles pistes d'actions et de changement au sein de leur structure.

Cette journée régionale a mis en lumière les deux principales stratégies de sécurisation des parcours professionnels et les enjeux pour les SIAE de se (re)positionner en tant que « médiateur » sur le marché de l'emploi. Dans les grandes lignes, il s'agit bien de dépasser le statut d'opérateur du Service public de l'emploi – qui consiste à mettre en relation une offre et une demande – pour se mettre en capacité de peser autant sur le salarié en transition - demandeur d'emploi que sur l'entreprise. Autrement dit, le médiateur va négocier les critères d'une potentielle offre d'emploi, et en même temps, les critères du salarié en transition.

Les programmes Vita Air et SEVE Emploi permettent de répondre à ces enjeux de médiation. Très concrètement, les participant·e·s ont eu l'occasion de comprendre les changements induits au sein des SIAE par une intégration au programme SEVE Emploi et de repérer des axes de progression internes.

Les retours des participant·e·s à l'évaluation de la journée sont très encourageant « De belles rencontre et de l'inspiration pour agir », « une journée très enrichissante, une nouvelle façon de travailler et de voir les choses. A voir maintenant comment adapter ces nouvelles notions à notre structure », « J'ai vraiment compris comment cela change une SIAE de l'intérieur de participer à la démarche SEVE et les bénéfices qu'elles peuvent en tirer pour leur public ».

Fort des réflexions et des constats partagés au cours de la journée, la perception de la notion d' « employabilité » par les accompagnateurs et les encadrants reste le point de départ des évolutions mises en place dans les SIAE.

Mobilisation des structures

L'objectif d'intégration de 7 SIAE supplémentaires en 2020 a été atteint. Pour l'année 2021, ce seront donc 15 SIAE réparties sur les quatre départements bretons qui développeront des stratégies de médiation active auprès des entreprises du bassin d'emploi et des salariés en transition professionnelle.

Animation du programme - Plan d'action régional

L'animation de réseau des SIAE intégrées à SEVE Emploi s'est structurée par :

-La création d'une newsletter à destination des SIAE intégrées (informations générales sur la Fédération, informations SEVE, informations générales IAE, zoom règlementaire). Cette newsletter profite aussi aux SIAE adhérentes à la Fédération ;

-L'animation de groupes de travail lors de la période du confinement mi-mars – mi-mai 2020 auprès des encadrants techniques et des conseillères en insertion professionnelles ; puis auprès des directions (4 groupes de travail en coopération avec la Fédération Pays de la Loire) ;

-L'appui aux directions en fonction des actualités. Exemple : préparation de supports de présentation lors de rencontres entre SIAE et Région Bretagne, lors de présentation en CTEF ;

-Un groupe de travail lié à l'utilisation des fonds FDI SEVE vis-à-vis des fonds sollicités auprès des gestionnaires FSE ;

-Des actions menées sur trois thématiques régionales : coopération entre les SIAE et le service public de l'emploi élargi, coopération entre les SIAE et les acteurs du développement économique, pratiques inclusives des entreprises ;

-L'organisation de la gouvernance du programme (comité régional, comités départementaux).

Perspectives 2021

-Recruter un.e nouvel.le chef.fe de projet en remplacement de Pierre-Yves L'HER qui évolue vers une fonction de formateur SEVE ;

-Amplifier la dynamique autour du programme SEVE Emploi en impliquant davantage les Départements et les services de l'Etat afin de construire ensemble sa déclinaison bretonne. Ce programme vise à s'intégrer dans les politiques publiques de l'emploi, notamment les stratégies décidées en Comités départementaux de l'IAE (CDIAE) ;

-Organiser un temps fort régional lors d'une journée dédiée ;

-Mobiliser de nouvelles SIAE et en intégrer jusqu'à quatorze nouvelles.

6 Participation

PLAN PAUVRETE

Dès 2019, la FAS Bretagne a été désignée pour animer le Groupe de Travail (GT) 14 de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté en Bretagne. Ce groupe de travail porte sur la participation des personnes concernées par la précarité aux actions mises en place dans les différents groupes de travail.

Pour animer ce GT 14, plusieurs personnes ont été désignées :

- Aurélien Bouvier, ancien délégué du CRPA de Bretagne,
- Malo Leclerc, directeur du Pôle hébergement de l'AIS 35
- Marion Méléard, déléguée régionale de la FAS
- Sylvie Jolivot, recrutée en septembre 2020 pour relayer Marion Méléard sur cette mission

En 2020, 3 réunions du GT 14 ont pu être organisées malgré la crise sanitaire, et 1 réunion a été organisée à la DRJSCS en présence du Commissaire à la Stratégie Pauvreté, des directions concernées de la DRJSCS et des animateurs du GT 14 pour valider les actions en cours.

3 axes de travail ont été priorisés :

1 – Appuyer les GT dans l'intégration de personnes concernées par la précarité dans leurs GT

Cela a donné lieu à la réalisation d'entretiens avec les animatrices et animateurs de GT pour identifier les degrés de participation et les freins éventuels. En outre, un temps de travail a été organisé le 16 novembre sur la participation à destination de ces animateurs de GT. Un suivi des actions de participation est maintenu en 2021.

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

2 – Générer un protocole pour faciliter la prise en charge financière de la participation

Cela a donné lieu à un groupe projet animé en partenariat avec le Ti Lab, Laboratoire d'innovation publique en Bretagne. Ce groupe est composé de personnes accompagnées, de travailleurs sociaux, de représentants du monde associatif, de fonctionnaires en charge d'action de participation et de personnels de services juridiques ou financiers dans des institutions. Il a entamé fin 2020 un travail de charte de la participation et de recensement des méthodes fructueuses en matière de prise en charge et de valorisation de la participation par les institutions publiques et les associations. Ce travail donnera lieu à une production finalisée courant 2021.

3 – Appuyer l'expérimentation du travail pair en Bretagne

Cela a donné lieu à la rédaction d'un cahier des charges pour accompagner l'appel à expérimentation lancé en octobre par le Commissaire sur la création de postes de travailleurs pairs sur tous les départements bretons. La FAS Bretagne a saisi cette opportunité pour se positionner comme catalyseur des actions menées sur le territoire breton en lien avec le travail pair, afin de veiller au développement de cette nouvelle

forme d'accompagnement dans les meilleures conditions pour les personnes et pour les structures employeuses. Un Groupe Projet a été lancé en ce sens début 2021.

LE CRPA DE BRETAGNE

Pour rappel, le CRPA est une instance permettant la participation des personnes en situation de précarité, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion, reconnue de manière officielle par le décret du 26 octobre 2016.

En 2020, le CRPA a été très impacté par le confinement et la crise sanitaire.
5 délégués avaient été élus fin 2019, parmi eux 2 personnes n'ont pas pu assurer leur mandat. Les 3 délégués restants, représentant les départements du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan, ont été mobilisé de la manière suivante :

- Organisation de 7 réunions de Comité de Pilotage dont 2 en visio via l'application Whatsapp
- Organisation d'une réunion en plénière le 17 octobre à Binic (22) sur le thème « Confinement-Déconfinement » qui a mobilisé 21 personnes accompagnées, 9 travailleurs sociaux et 7 professionnels (intervenants, observateurs). La jauge était réduite en raison de la crise sanitaire.
  Une plénière sur la parentalité était prévue le 23 mars 2020 et a dûe être annulée en raison du confinement.
- 2 sessions de formation prévues sur la prise de parole en public et sur la prise en main des outils numériques ont été reportées au début d'année 2021.

En raison de l'activité réduite en termes de mobilisation sur l'année 2020, les délégués en place ont été maintenus pour un mandat supplémentaire. Des élections sont organisées début 2021 pour compléter les places restées vacantes.

PLAN PAUVRETE ET CRPA

Le CRPA du 13 octobre 2020 sur le thème « Confinement-Déconfinement » a été l'occasion de mobiliser, parmi les personnes accueillies et accompagnées présentes, des volontaires pour participer aux groupes de travail de la stratégie pauvreté. 11 personnes se sont inscrites sur les différents thèmes abordés par le Plan Pauvreté. Leurs coordonnées ont ensuite été communiquées aux animateurs de GT concernés. Le GT 14 porté par la FAS Bretagne a ainsi pu recruter 3 nouveaux membres actifs.

PLATEFORME NATIONALE « RECITS DE CONFINEMENT »

Le Conseil National des Personnes accompagnées a créé au cours du printemps une plateforme dédiée au recueil de témoignages et aux échanges durant le (dé)confinement. Un ambitieux travail de recueil de témoignages de personnes en situation de précarité et de travailleurs sociaux a été réalisé sur tout le territoire français. Des préconisations ont été émises pour améliorer les situations souvent très difficiles qui ont été relatées. Certains délégués du CRPA de Bretagne ont contribué à ce travail qui a donné lieu à des synthèses disponibles sur la plateforme : https://participons.cnpa-crpa.org/

Perspectives 2021

Il a été convenu d'organiser en 2021 une plénière du CRPA sur la Stratégie Pauvreté et ses effets.

7 Vie associative

LA DIRIGEANCE

L'année 2020 aura été marqué le départ de **Marion Méléard** responsable de la Délégation bretonne après huit années, d'abord en tant que chargée de mission « unique », puis en tant que déléguée régionale.

Embauchée en novembre 2012, à la suite d'Anne-Sophie ABALAIN, Marion s'est très rapidement appropriée le fonctionnement du secteur de la lutte contre les exclusions, et son vocabulaire par acronymes, voire par raccourcis d'acronymes.

Durant ces huit années, elle a su accompagner de façon très assurée les Présidents (dans l'ordre chronologique : Didier LENON, Pascal FORTIN, Jean-Jacques DANTON, Daniel DELAVEAU) et les administrateurs qui se sont succédés. De même, sa volonté d'être toujours en phase avec les réalités de terrains ont permis des avancées importantes lors des séances Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA).

MARION MELEARD

Avec sa force tranquille et sa ténacité, elle a contribué à l'animation de la vie fédérale et aux projets de ses adhérents avec des missions et des thématiques qui se sont étoffées au fil des années. La coopération avec la Fédération des Pays-de-la-Loire et le renforcement de l'équipe bretonne au cours de l'année 2020 sont de ces derniers chantiers… réussis avec brio.

Nous lui souhaitons de bons vents dans ses futures expériences professionnelles et personnelles.

Par conséquent la fin d'année 2020 aura été marqué par l'arrivée de **Valérie Hamdi**, en décembre. Son parcours personnel et professionnel d'accompagnement de partenaires, d'animation de réseaux d'acteurs et d'ingénierie de projets au sein de L'EHESP et précédemment d'un organisme de protection sociale, lui permettront d'assurer les missions de mise en oeuvre et stratégie de projet, d'animation de réseau, de représentativité et de développement dont la Fédération des acteurs de la solidarité de Bretagne à besoin. C'est

VALÉRIE HAMDI

parce que la lutte contre l'injustice sociale et l'exclusion, l'envie de transmettre, d'accompagner et de «faire avec», dans le respect des valeurs et des principes de solidarité et de citoyenneté lui sont essentiels qu'elle a choisit de s'engager au sein de la Fédération.

Forte d'une expérience réussie d'accompagnement d'un réseau de 34 acteurs, de secteurs d'activité différents, en région Bretagne, oeuvrant à l'expérimentation de la mise en place de politiques plus transversales et de la coconstruction d'un plaidoyer pour accompagner la transformation des politiques publiques et les rendre plus sociales. Elle saura être à l'écoute des acteurs de la solidarité bretons et oeuvrer à la défense de leurs droits et valeurs.

LES INSTANCES

Le réseau des 37 structures adhérentes à la Fédération Bretonne, présentes sur les 4 départements et dans les secteurs d'intervention variés que sont l'hébergement/logements, l'insertion ou la santé, permet à la FAS d'être une actrice majeure dans le débat public aux différentes échelles territoriales.
Interlocutrice reconnue des pouvoirs publics, elle défend les valeurs, la prise en charge des personnes accompagnées et l'intérêt de ses adhérents.
Elle est représentée par ses administrateurs dans de nombreuses instances :
CCAS de Brest et Morlaix ;
La CRESS Bretagne ;
Le CRTS (Comité Régional de Travail Social) ;
L'AIVS de Rennes Métropole ;
Le conseil de concertation de l'ARO Habitat.

La Fédération, participe également aux instances mises en oeuvre par l'Etat ou les collectivités locales :
La CRSA Bretagne (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, en lien avec l'ARS) ;
Le Comité Régional de l'habitat et de l'Hébergement ;
Le CESER ;
La Conférence des organismes de formation au Conseil Régional ;
Les 3 Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE 22, 35 et 56) ;
L'intégralité des conseils territoriaux de santé de la région ;
Les délégations locales ANAH des Côtes d'Armor ;
Les Commissions DALO et CCAPEX des 4 départements ;
Le comité du FSL du Finistère et de l'Ille et Vilaine ;
Les commissions logement gérées les métropoles de Brest et Rennes ;
Les Conférences Intercommunales du Logement (Rennes, Brest...) ;
Les Commissions d'Appel à Projet Régionaux (ARS) ;
La Fédération participe également à des instances partenariales regroupant des institu-

tionnels et des acteurs associatifs :
Le Comité de suivi régional du PRAPS ;
Les comités de suivi de l'hébergement dans plusieurs départementaux ;
La Fédération est également fortement impliquée au sein du Collectif Alerte réunissant les principales têtes de réseaux et forces vives associatives oeuvrant pour défendre des positions communes pour interpeller les pouvoirs publics sur le sujet de la lutte contre la pauvreté.
À ces lieux de représentation, s'ajoutent des participations plus ponctuelles, liées à l'élaboration de projets ou à certaines actualités. Cette diversité illustre le souhait constant de la Fédération régionale de travailler en partenariat constructifs pour les adhérents et les personnes accompagnées.
En raison de la crise sanitaire, les instances statutaires ne se sont pas réunies avec la même régularité et l'usage de la visioconférence est devenu le nouveau mode de réunion.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, au cours de cette année, 2 fois en présentiel et 2 fois en visioconférence.

Chaque année, l'Assemblée Générale permet de restituer l'activité de la Fédération de l'année précédente mais également de fédérer et rassembler les adhérents, personnes accompagnées et partenaires de la Fédération autour d'un sujet d'actualité.

L'Assemblée Générale 2020 a été l'occasion de réunir près de 50 participants, malgré la sitution sanitaire complexe et de faire connaissance avec Pascal Brice, le nouveau président de la FAS Nationale. Il est un haut fonctionnaire et conseiller municipal à Malakoff. Il est le président de la Fédération des acteurs de la solidarité depuis septembre 2020. Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est conseiller d'Hubert Védrine au ministère des Affaires étrangères, consul général de France à Barcelone, conseiller diplomatique de Pierre Moscovici au ministère de l'Économie, directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides de 2012 à 2018 avant d'être nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Pascal Brice - AG 2019

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège Administrateurs Bénévole

SAINT BENOIT LABRE Un toit, c'est un premier pas...	Daniel DELAVEAU
Jean DE LEGGE	SAINT BENOIT LABRE Un toit, c'est un premier pas...
Asfad association	Jean Georges KERGOSIEN
Marie-Anne CHAPDELAINE	Asfad association
Asfad association	Christiane GUILLOUZO
Yvon JACOPIN	DON BOSCO ASSOCIATION
Adalea LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS	Marie-France BOMMERT
Marie Françoise BOCQUET	ape2A
SEA 35 Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Ille-et-Vilaine	Philippe PORTEU
Albert LE PALUD	A.I.S 35
Sauvegarde 56	Bruno MORY
Marion MAURY	CCAS Brest Le partenaire de l'action sociale

Collège Administrateurs Salariés

Joëlle QUEGUINER	FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY
FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY	Mireille BERNARD
Yveline NICOLAS	NOZDEIZ
AMISEP	Frédéric LE POUL
Olivier BLEUZE	ASSOCIATION Le Goéland
coallia	Gabriel CERCLIER
Christophe GUINCHE	Adalea LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS
Maison de l'Argoat	Stéphanie GENETAY

SOUTIEN AUX ADHERENTS

DISPOSITIF DE VEILLE COVID pendant la pandémie, les relations élus/salariés se sont resserrées, tant au niveau régional que national. Par la mise en place de réunions "siège/région élargies". Grace à cela chacun a pu informer et être informé de la situation des adhérents et des mesures gouvernementales.

FORMATIONS co organisées avec la FAS des Pays de la Loire :

3 décembre 2020 : Webinaire formation sur « La protection des données personnelles dans le secteur de l'inclusion sociale », avec le siège de la FAS, la FAS Bretagne et la participation de J. Bertaud de Chazaud, juriste de la CNIL. Cette journée a été organisée en format dématérialisé.

Formations inter-établissements : Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique : en coopération avec le siège de la FAS et la FAS Bretagne, en distanciel, et sur 6 demi-journées les 17,19, 26, 30 novembre et 10 et 15 décembre. Formation animée par l'association Défis (du Morbihan) et qui a rassemblé 10 stagiaires (5 bretons et 5 ligériens). Formation jugée très satisfaisante par les stagiaires. Les objectifs du programme ont été atteints et le contenu pédagogique et les interventions ont répondu aux attentes des stagiaires.... Et même au-delà puisque le contenu est plus large que le seul usage du numérique dans la recherche d'emploi en abordant les dimensions éthiques et de sécurité de l'usage du numérique de manière plus globale. Les apports en termes d'outils d'animation d'ateliers numériques ont été également appréciés. Seul bémol : le rythme en distanciel qui n'est pas aisé à gérer pour les formateurs et les stagiaires.

Perspectives 2021

Sur cette première session qui était expérimentale il existe des perspectives de développement de formations autour du numérique et même de partenariat avec l'association défis qui répond aux attentes des équipes du secteur (ce qui n'était pas une évidence sur un sujet aussi délicat à aborder dans le travail social notamment). Une formation intra vient d'ailleurs de se finir au sein d'un établissement breton avec ce même formateur à la suite de la première session 2020.

Fédération
des acteurs de
la solidarité
BRETAGNE

Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
10, Boulevard Charner
22000 SAINT-BRIEUC

CONTACT

Valérie Hamdi
Déléguée régionale
06 17 52 42 15
bretagne@federationsolidarite.org

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)**

Région
BRETAGNE

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

CAISSE D'EPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE